

Lettre d'Information du **BASSIN DE L'ISLE**



Janvier 2025



EDIT'EAU

L'année 2024 a été parmi les plus chaudes et les plus pluvieuses jamais enregistrées. Les variations importantes après 2022 et 2023, deux années très sèches montrent que l'adaptation au changement climatique doit guider nos actions. Au regard de cette évolution, nous poursuivons nos opérations pour augmenter la résilience des cours d'eau et des milieux humides. Ces derniers ont des fonctions de réservoirs de biodiversité mais également des fonctions (importantes) vitales pour l'Homme.

Les Plans Pluriannuels de Gestion établis fin 2022 ont, après une année d'animation territoriale, vu se concrétiser de nombreux sujets et projets répartis sur l'ensemble du bassin versant, sur notre territoire administratif et également sur les territoires sous convention.

De nombreux travaux ont été initiés liés à la restauration des zones humides sur des cours d'eau comme la Beauronne de Chancelade, la Valouse, le Blâme ou encore le Vern. Des travaux de restauration de zones humides (renaturation de ces milieux) vont permettre de mobiliser encore plus les agriculteurs pour maintenir une pratique agro-pastorale sur des zones humides comme le Biâcle à Douzillac ou les Barthes à Montpon-Ménéstérol et sur de nombreuses zones humides.

La restauration morphologique, consistant à dynamiser des écoulements et reconnecter le cours d'eau à sa nappe d'accompagnement, a pu être menée sur la Bertonne, le Naussac ou encore le Manoire.

Sur plusieurs sites, des parcours de sentiers nature ont été aménagés par notre équipe régie permettant aux locaux et touristes de découvrir ces zones humides et bordures de ruisseaux si riches. Des panneaux de découvertes de ces milieux, créés par les Enfants du Pays de Beleyme mettent en avant la biodiversité. Cette même biodiversité est en partie étudiée dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale.

En deux mots, nous sommes optimistes vers un changement de regard sur la biodiversité notamment. La fréquentation aux animations menées dans le cadre de ces opérations est croissante, de « nouvelles têtes » sont présentes, curieuses et intéressées. Vous verrez prochainement le premier livret pédagogique de la biodiversité, faisant suite au premier ABC mené sur le Bassin de l'Isle, celui sur la commune de Marsac sur l'Isle.

Nos actions d'éducation à l'environnement n'ont jamais été aussi nombreuses, et il est réellement pertinent de mobiliser, d'informer, de sensibiliser les enfants, le grand public à la nécessité de préserver nos cours d'eau et bassins versants. Une prise en compte accrue des cours d'eau, de la biodiversité du bassin passe à notre sens par une évolution du regard de l'Homme.

Avec nos homologues du SIETAVI et le collectif Trois Tiers, nous portons l'idée « un peu folle » de bâtir un « Parlement de l'Isle ». Ce projet vise à donner une voix à la rivière par le biais de citoyens du bassin pour in fine donner des droits à la rivière et plus largement au bassin.

Une action phare de ce projet a été la semaine Au fil de l'Isle 2024. Cette manifestation générant 1 500 personnes a permis de mettre un focus sur une partie de notre territoire. Cela ne s'était jamais fait auparavant ! Les retombées pour l'Isle et ses affluents sont conséquentes. Nous évoquerons prochainement la semaine Au fil de l'Isle 2025 qui devrait démarrer plus en amont que Périgueux ... nous vous en dirons plus prochainement...

Il serait fastidieux de présenter l'intégralité des projets portés par votre syndicat. Cependant, gardons à l'esprit que le chemin nous menant vers une amélioration de nos cours d'eau et bassins est encore longue et nécessite de nombreux efforts collectifs.

2025 sera encore une année riche en projets !

Bonnes fêtes de fin d'année.

Stéphane DOBBELS.

EEDD...

les dernières nouveautés !

Grâce aux différentes actions menées par le SMBI autour de l'éducation à l'environnement via les différents projets tels que MALLE RIVIERE, ABC (Atlas de la Biodiversité Communale), lutte contre le 7ème continent, projets de plantation, ATE (Aire Terrestre Educative), etc., nous avons pu sensibiliser le public à travers des animations, stands et ateliers.

Au total, depuis début 2024, nous avons échangé sur les différentes missions du syndicat avec plus de 2200 personnes, et l'année n'est pas encore finie ! Ce nombre a été atteint grâce au travail des différents techniciens et à la collaboration précieuse avec nos partenaires notamment avec l'association d'éducation à l'environnement Pour les Enfants du Pays de Beleyme, avec qui nous partageons les animations des établissements scolaires (maternelles à collèges) du bassin de l'Isle.

Quels objectifs ?

Notre objectif est d'augmenter nos rencontres avec le public, notamment avec la tenue de stands et les animations à destination du grand public. C'est pour cela que nous créons de plus en plus d'outils pédagogiques pour que notre discours s'appuie sur des ateliers attractifs. C'est dans ce cadre que nous avons inauguré récemment l'outil « l'effet papillon » qui a pour objectif d'apprendre à différencier quelques papillons locaux sous la forme du jeu « Qui-est-ce ? ».

Le prochain projet ?

Nous nous tournons vers les mammifères non volants qui, à ce jour, n'ont pas encore d'atelier à eux. Nous souhaitons créer des outils pour reconnaître les traces et indices de présence laissés par ces animaux très discrets... Si vous souhaitez vous aussi participer à ces ateliers interactifs, il suffit de garder l'œil ouvert et de se joindre à nous lors des nombreuses animations proposées en 2025!



PARLEMENT DE L'ISLE

Derrière ce “Parlement de l'Isle” (dénomination non validée) se cache la volonté de rendre l'Isle et ses affluents, la biodiversité du bassin présente dans nos discussions quotidiennes et d'orientations “stratégiques”. Quelle place souhaitons-nous collectivement laisser à la rivière ? Comment vivre avec elle sans lui nuire ? Autant de questions auxquelles il n'est pas aisé de répondre. Sortir du traditionnel jeu d'acteurs en ayant un regard non anthropocentré mais du point de vue de la rivière.

Devons-nous conférer une personnalité juridique, des droits à la nature ?

Comment changer le paradigme que nous avons sur l'environnement ? Quelle démocratie écologique ou environnementale dessiner pour demain ? Comment donner une voix au vivant et lui accorder une forme de représentation au sein des instances politiques locales ?

Assemblée(s) citoyenne locale, parlement, assemblée, etc. La réflexion, l'appropriation de questions d'enjeux de préservation des écosystèmes, préservation de la biodiversité, maintien et adaptation des usages, etc. sont autant de questions que nous soulèverons.

Dans la mesure où vous êtes intéressé à contribuer à cette réflexion ou simplement curieux, n'hésitez pas à nous contacter.



SEMAINE AU FIL DE L'ISLE

Plusieurs chiffres clés témoignent de l'intérêt et de la réussite de cette seconde édition :

- 93 kilomètres parcourus,
- 18 jours d'animations
- 9 temps d'ateliers collectifs et citoyens
- 22 temps d'apports de connaissance
- 149 micro-trottoirs
- 21 communes accueillantes et impliquées
- 2 départements traversés
- 43 partenaires impliqués
- 1 500 participants au total.

Du 12 au 21 juillet puis du 24 au 31 août dernier, le Syndicat accompagné du SIETAVI et du collectif Trois Tiers a initié une seconde édition de la Semaine Au fil de l'Isle reliant cette année Périgueux à Libourne. Après une première édition en Gironde, la seconde a permis de confirmer le besoin et la volonté du territoire de bénéficier aussi en Dordogne de cette manifestation événement. Nous avons poursuivi plusieurs objectifs : donner la parole aux habitants, acculturer le grand public aux sujets environnementaux, créer des émotions autour et sur la rivière, ouvrir les yeux sur NOTRE environnement, faire se questionner les habitants locaux et touristes.

Les documents livrables des deux semaines sont disponibles sur la page web dédiée du syndicat. Cette semaine Au fil de l'Isle est une étape cruciale dans l'élaboration d'un "Parlement de l'Isle".

Lutte contre les déchets

abandonnés :

La lutte contre le 7ème continent portée par le syndicat a un bilan globalement positif. Les opérations "de ramassages actifs" notamment ont eu un impact mesurable. Depuis 2019, plus de 3,6 tonnes de déchets abandonnés ont été ramassés. En termes de mobilisation, nous avons eu la chance de compter sur la participation et la sensibilisation de pas moins de 2 000 personnes lors de tenues de stands ou encore lors d'actions actives comme la réalisation de 11 cleans up de mai 2022 à octobre 2023.



Malgré ces chiffres prometteurs et les efforts consentis, nous poursuivons le projet en 2024 car à ce jour, la problématique reste toujours prégnante. La démarche est d'ampleur, puisque la question des déchets abandonnés concerne toute la société, tous les consommateurs. La problématique du déchet motive de plus en plus le grand public et les entreprises.



De nombreuses collectivités prennent l'initiative de mener des actions de nettoyage, et de plus en plus d'établissements scolaires et autres structures sollicitent notre syndicat pour les sensibiliser et les accompagner à la réalisation d'actions de ramassage. La prise de conscience s'opère petit à petit...

ANIMATION NATURA 2000 en Vallée de l'Isle



L'animation du site Natura 2000 de la Vallée de l'Isle a permis de mobiliser des propriétaires sur des projets de restauration de forêt alluviale sur des îles de la rivière. Ces milieux sont devenus très rares dans la vallée de l'Isle, il est donc primordial de conserver l'existant et de restaurer ces milieux là où cela est pertinent.

Concernant le volet agricole, l'animation va redémarrer en début d'année 2025. Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) disponibles sur les parcelles agricoles de l'Isle visent à faire évoluer les pratiques, notamment sur les prairies. Les mesures permettent de mettre en place des retards de fauche, adapter la pression de pâturage, réduire l'utilisation de produits phytosanitaires ou encore convertir des cultures en prairies.

Ce travail doit composer avec une enveloppe financière allouée réduite. Dès l'année 2023, les fonds accordés à ce volet agricole ont été réduits. Cette année encore, la somme totale disponible sur la vallée se verra ponctionnée. Ainsi, l'ensemble des souhaits de contractualisation ne pourront malheureusement être couverts. Une priorisation, imposée par les services instructeurs, devra être alors mise en place.



Laplagne

Le bilan de l'animation 2024 a été présenté au COPIL annuel **le mercredi 4 décembre à 10h00 à la salle des fêtes de Saint-Médard-de-Mussidan.**

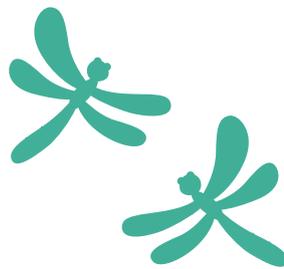


Krier



Cormenier

ABC DES SOURCES DU SALEMBRE



Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle continue de porter et d'être partenaire de plusieurs ABC (Atlas de la Biodiversité Communal). Les deux derniers projets lancés concernent **les communes de Brouchaud et de Saint-Martial-d'Albarède** sur l'amont du bassin avec l'ABC «entre Causses et Rivières» et Moulin-Neuf, Saint-Martial-d'Artenset et Saint-Michel-de-Double en aval du bassin avec l'ABC «entre Isle et Double».



Cordulie splendide © jrocha4980



Les inventaires réalisés en 2024 ont permis de découvrir de nouvelles espèces sur le bassin de l'Isle, comme la Cordulie splendide, "une libellule inféodée aux secteurs calmes et profonds des rivières". Une nouvelle espèce de champignon, "inconnue de la science", a également été décrite. Les prospections menées ont aussi permis de vérifier la présence d'espèces patrimoniales sur certains sites historiquement connus. C'est notamment le cas du Sonneur à ventre jaune dont la présence a été confirmée sur certains sites mais qui a disparu d'autres secteurs.



Sonneur à ventre jaune © Jessica Peruzzo

Un chantier d'embâcles sur l'Auvezère pour revitaliser la rivière à Lubersac

Financé par la Communauté de Communes de Lubersac-Pompadour et piloté par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle, ce projet vise à améliorer la qualité de l'Auvezère sur 2,2 km entre Lagorce et La Jante.

Sur l'Auvezère, entre Lagorce et La Jante, les entreprises LASCAUX et DUPUY sont intervenues pour dégager les embâcles encombrant le lit de la rivière. Financé à 100 % par la Communauté de Communes de Lubersac-Pompadour (CCLP) et piloté par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI), ce chantier vise à restaurer la dynamique naturelle de la rivière, freiner l'érosion des berges, et favoriser la biodiversité aquatique.



Figure 1 : Tronc en passerelle maintenu afin de permettre le passage de la petite faune

DES EMBÂCLES AU CŒUR DE L'INTERVENTION

Le projet a permis de retirer une trentaine d'embâcles, principalement des arbres déracinés, dont de nombreux peupliers, qui freinaient les écoulements et contribuaient à l'érosion des berges. À certains endroits, les troncs et branches ont été dégagés et placés en haut de berge, conformément à l'article 552 du Code civil, laissant le bois à disposition des propriétaires riverains.

Une quinzaine d'embâcles stabilisés ont été volontairement conservés dans le lit ou le long des berges pour soutenir la biodiversité : ces amas de bois forment des abris naturels pour les poissons et les invertébrés, essentiels à la diversité aquatique. Pour renforcer les berges érodées, des techniques de stabilisation, comme le piquetage et la pose de fascines, ont été employées afin de limiter les impacts sur les écosystèmes tout en assurant leur pérennité. Enfin, quelques troncs ont été volontairement laissés afin de constituer des ponts pour la petite faune, permettant le passage entre les 2 rives de l'Auvezère.

Un chantier écologique et respectueux des propriétaires

Réalisée en six jours, malgré des conditions parfois pluvieuses, l'opération a mobilisé une équipe technique de trois personnes. Entre le débroussaillage, le tronçonnage des gros arbres, et le débardage, le chantier s'est déroulé dans le respect de la structure des berges.

Une préparation minutieuse a permis d'ouvrir des trouées pour faciliter l'accès et limiter les impacts sur les parcelles voisines. Sur le terrain, les entreprises ont veillé à préserver au maximum l'état des sols malgré les passages nécessaires au chantier.



Figure 2 : Maintien d'une souche de bois en rivière



Figure 3 : Mise en place de fascines afin de prévenir l'érosion des berges et maintenir du bois en rivière

UN PROJET À LONG TERME POUR LES MILIEUX AQUATIQUES

Ce chantier est une première étape dans les efforts du SMBI et de la CCLP pour restaurer et protéger les écosystèmes aquatiques locaux. Ce projet s'inscrit dans la continuité du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) amont 2024-2027, qui poursuit cet engagement en faveur de la protection des milieux aquatiques.

Le SMBI assurera un suivi régulier du site pour observer la tenue des arbres laissés en pied de berge et suivre les évolutions de l'érosion après les récentes crues. La rivière aura besoin de temps pour que ses radiers et écoulements naturels reprennent progressivement forme, mais les résultats attendus sont prometteurs pour le retour de la faune piscicole et favoriseront le loisir de pêche sur ce tronçon d'intervention.

MISE EN DÉFENS ET ABREUVEMENT

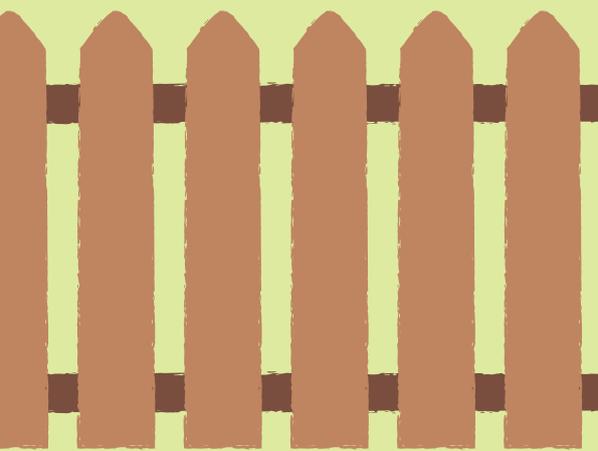
Dans la continuité du travail mené depuis environ 3 ans en collaboration avec le Groupement de Défense Sanitaire Dordogne GDS 24, le syndicat accompagne des exploitants agricoles volontaires afin d'aménager les milieux aquatiques. En effet cette collaboration, a vu naître la création d'une plaquette de sensibilisation aux enjeux sanitaires avec notamment la problématique de la tuberculose bovine et l'aspect environnemental avec la préservation des milieux aquatiques.

En quelques chiffres sur les 3 sites ce sont 3 points d'abreuvements qui ont été aménagés avec la réalisation d'un passage busé permettant le franchissement d'un cours d'eau situé au milieu de la parcelle et près de 550 m de cours d'eau mis en défens.



En cette année 2024, les premiers travaux viennent d'être réalisés sur 3 sites situés sur le Nord Dordogne entre Thiviers et Jumilhac-le-Grand. Etant donné qu'il s'agit également du secteur du PNR Périgord-Limousin un partenariat technique a été initié avec le syndicat pour l'aménagement de points d'abreuvement sur source et en cours d'eau par le biais de descentes aménagées entres autres. De plus afin de pérenniser ces aménagements, l'ensemble des linéaires de cours d'eau ont été mis en défens soit autrement dit la pose de clôtures pour stopper la divagation des bovins. Cela permet de limiter le colmatage des cours d'eau et améliorer la qualité tout en limitant le risque de contamination sanitaire.

Au niveau financement, ces projets sont aidés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et une participation de 20% par l'exploitant pour permettre de le sensibiliser à entretenir ces aménagements dans le temps. Une convention est également réalisée entre l'exploitant et le syndicat.



RESTAURATION DE ZONES HUMIDES

Dans le cadre de ses missions en matière de gestion des cours d'eau, le SMBI met en œuvre des travaux de recharge sédimentaire seront mis en œuvre sur le cours d'eau du Blâme, commune de Brouchaud.

En quoi cela consiste ?

La technique mise en œuvre est simple. Elle consiste à réduire la section d'écoulement lors des périodes sèches, en resserrant l'écoulement avec des matériaux (ici du calcaire).

(Schéma ci-contre)

Déposés en fond de lit uniquement et sous forme de banquettes, ces matériaux vont créer un resserrement des écoulements. Il n'y a alors pas d'incidence sur l'écoulement de la rivière lors des hautes eaux.

Quels objectifs ?

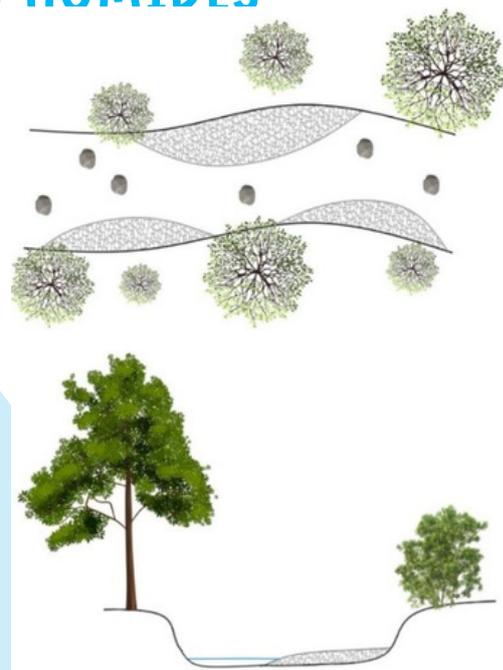
Parfois malmenés durant les dernières décennies, certains cours d'eau du bassin de l'Isle sont aujourd'hui dégradés. Ayant fait l'objet de curage et de rectification, certains tronçons sont aujourd'hui trop élargis et peu sinueux, offrant ainsi peu d'intérêts et d'habitats pour la faune aquatique. C'est le cas ici du Blâme, qui au-delà de ce constat, souffre parfois de débits très faibles.

Les objectifs visés à travers la réduction de la section d'écoulement de l'eau en période d'étiage sont :

- Augmenter la diversité des habitats pour les espèces aquatiques, en partie pour la reproduction des poissons.
- Améliorer le pouvoir auto-épurateur de la rivière.

Il s'agit d'une technique déjà testée sur Le Blâme et ailleurs (Beauronne des Lèches, Manoire, etc.) et qui a porté ses fruits.

Le partenariat : L'opération est réalisée avec l'appui technique de la Fédération Départementale de Pêche de la Dordogne et l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Cubjac.



Reconnexion du bras mort de SAVIGNAC SUR L'ISLE

Les travaux mis en œuvre par le SMBI ont pour objectif de restaurer et d'améliorer les fonctionnalités des deux bras morts présents sur la commune de Savignac les Eglises.

Les bras morts représentent des zones naturelles jouant plusieurs rôles dont les principaux sont :

- L'accueil d'une biodiversité spécifique, libellules, amphibiens ou encore le brochet qui effectue sa reproduction dans ce type de milieu ;
- L'épuration de l'eau grâce à la végétation présente et la décantation des matières en suspension ;
- Le ralentissement des écoulements lors des crues.

Globalement, il s'agit de travaux simples, visant à reconnecter le bras mort secondaire avec l'Isle et à reprofiler certains secteurs pour obtenir des pentes plus douces, favorables aux espèces végétales et animales.



AVANT



APRÈS

CHANTIER DES ETANGS DU BREUILH

D'autres chantiers sont en cours comme ici sur les étangs du Breuilh à Saint Pierre de Frugie. L'objectif de l'effacement de 5 étangs est de reconstituer autant de surface de zones humides que ces derniers occupent actuellement.

Situés en tête de bassin versant, les plans d'eau contribuent à la dégradation de la qualité des milieux aquatiques, réchauffement de l'eau, eutrophisation, diminution des débits, présences d'espèces exotiques, etc.

L'effacement des plans d'eau est accompagné de mesure de préservation avec, comme on peut le voir ci-dessous, des bassins de décantation afin de piéger les sédiments lors des travaux.



Réouverture de la servitude sur la commune de Montpon Ménéstérol

Impulsés par la CCIDL (Communauté de Commune Isle Double Landais), la commune de Montpon Ménéstérol et le Conseil Départemental de la Dordogne, dans un vaste projet d'itinérance douce sur le Département, les travaux de réouverture de la servitude de marche-pied ont été possible grâce à l'accompagnement du syndicat ; les travaux ont été réalisés par l'équipe du syndicat en fin du premier trimestre 2024.



Les sorties terrain permettant d'évaluer la faisabilité du projet ont été réalisées en fin d'année 2023. Elles ont permis d'engager les démarches administratives, d'information et de rencontre des propriétaires riverains (réunion publique du 20 février 2024 organisée par la CCIDL avec les différents acteurs du projet: Services de l'Etat, Conseil Départemental de la Dordogne, EPIDOR, SMBI et les propriétaires riverains de l'Isle). Les travaux d'ouverture de la servitude réalisés durant les périodes moins impactantes pour le milieu ont conduit à une ouverture en juin officialisée le 13 septembre par une inauguration des 7 km allant de Marcillac à Vauclaire.

La phase d'entretien a suivi durant la saison.

Le projet 2025 est une ouverture et une reconnexion des tronçons de Ménesplet au Duellas permettant également de se connecter aux différentes boucles des chemins du PDIPR, et ainsi promouvoir l'itinérance douce dans la vallée de l'Isle en mettant en lumière la rivière.

Des projets ou des questions ?

 syndicat@bassin-isle.fr

 05-53-80-58-51

 <https://bassin-isle.fr/>

 <https://www.facebook.com/SMBIisle>

 [syndicat-mixte-du-bassin-de-l-isle](#)

 [@syndicatmixtebassindelisle](#)



Siège social:

196 route des Grands Champs
24400 Saint Laurent des Hommes

